

Image not found or type unknown



Défaut de garantie sommier

Par **Francispo**, le **07/02/2014** à **21:17**

Bonjour, quelle démarche faire pour une garantie pour un sommier cassé? J'ai contacté le vendeur qui m'a donné un délai de 15 jours pour le remplacer. Le délai étant passé que puis je faire? J'ai l'impression qu'il me promène ...

Merci